

Sujet : [INTERNET] Fw:
De : "Jean Brungard" <j
Date : 14/05/2019 10:23
Pour : <pref-enquetes-publiques@haut-rhin.gouv.fr>

A monsieur Laurent THOUVET , Préfet du Haut-Rhin
Monsieur le Préfet ,

Depuis plus de 45 années j'habite la vallée de Thann-Saint-Amarin , à Malmerspach .
J'ai assisté impuissant au déclin industriel du textile et de l'exode des ressources humaines vers des
cieux plus cléments . L'union faisant la force , les communes impactées se sont regroupées au sein de
la Com-Com dont le travail a eu quelques résultats méritoires : Hydra à Moosch , Velcorex à St-Amarin
le parc de Wesserling , ainsi que dans la zone industrielle de Kleinau à Malmerspach en soutenant plu-
sieurs PME

Cela était plein de bon sens , jusqu'à ce que l'on apprenne , par la rumeur publique qu'une déchetterie
industrielle allait s'installer dans des bâtiments inoccupés à Malmerspach . Ce fut comme un coup de
tonnerre , car rien n'avait filtré du cotés des autorités : la Com-Com et surtout pas de la mairie
Comme prévu par le biais de la consultation publique , j'aimerais faire les remarques suivantes au sujet
de l'implantation de l'usine de récupération de déchets métalliques Cyclamen

1) La gestion de ce dossier , au niveau de l'information et de la communication , fut et reste déplorable
et a conduit au désastre , ayant pour résultat : nuits sans sommeil , dépression , perte de confiance en
l'autorité publique , suspensions , fracture dans l'unité du village , opposition sans écoute des arguments
soulevés , avec une absence de dialogue suite à des fins de non recevoir frisant la dictature
Si au départ d'un projet il faille avoir un devoir de réserve et une certaine prudence quand à la divulgation
de l'information pendant la période de négociations , la tenir cachée pendant 2 ans , rend ce projet à
priori suspect , d'autant plus qu'il fut présenté comme étant acquis , avec l'aval de la Com-Com et de la
municipalité , ce qui s'est avéré faux , vu que la plupart des élus des deux conseils n'étaient pas au
courant de ce qui se tramait

Depuis , suite à la réaction de riverains , révoltés par cette manière d'agir , ainsi que de 2 associations
il ya eu un rétro pédalage en bonne et due forme , en demandant en premier l'avis de la DREAL et de la
Préfecture , le suivi des associations , avec la promesse d'un organisme indépendant pour le contrôle
de nuisances .Cela va dans le sens du principe de précaution , car on ne peut se baser que sur des
promesses , qui jusqu'à présent ne sont pas vérifiables et qui n'engagent que ceux qui les croient
2) Les rares informations souvent contradictoires et floues , parlent d'une usine alimentée par la venue

et le retour , de 5 camions par jour sans préciser le nombre de jours par semaine ou mois , et ce pour promener des déchets ,dans une vallée où la circulation pose un problème non résolu jusqu'à présent Il faut , par exemple , une demie heure pour faire 8 km , et en cas d'accident c'est des bouchons interminables. On a déjà fait mieux quand à la promotion du tourisme qui est un voeu de la Com-Com depuis pas mal d'années pour promouvoir le développement de la région . Installer une usine de retraitements sur leur lieu d'origine et d'expédition semblerait plus judicieux , la bande rhénane par exemple

3)On parle d'une usine pilote , d'un procédé nouveau donc expérimental . Or on n' a jamais vu d'expériences qui n'aient eu d'échecs et le risque 0 n'existe pas . Pas besoin de citer des catastrophes pour s'assurer d'un minimum de prudence et de précautions en se renseignant au sujet d'exploitations comparables , pour ne pas être des cobayes ou ceux qui payent les pots cassés d'un essai

4)Parlons à présent des nuisances possibles : sonores , olfactives ,fumées ,dispersions de particules microscopiques ou plus , de ces fameux métaux à traiter . Là aussi , aucune garantie à part des promesses Il est à remarquer qu'une école maternelle est à 200m sous vents dominants qui risque d'être impactée par des rejets nocifs , ainsi qu'un danger de maladies irréversibles qui ne se verront que d'ici quelques années donc trop tard pour les malheureuses victimes . Une pollution des sols est également à craindre , car l'usine est entourée de terres agricoles , le début de la chaine alimentaire qui à préserver

5) Je pense donc qu'une usine de ce genre n'a plus vocation de s'implanter au milieu d'habitations , qui pour les premières se trouvent à 10 mètres , au sein d'une vallée encaissée qui souffre déjà de pas mal de contraintes On oppose souvent l'argument économique , quelques places de travail , certes non négligeables , mais les rares offres d'emploi ne trouvent pas preneur et une vision d'avenir verrait plutôt un type d'industrie non polluante dans un site bucolique à préserver

6)Dernier point qui me semble important et qui a été soulevé lors d'une réunion publique d'information suscitée par les associations Thur Ecologie , Alsace Nature et les riverains : les antécédents du dirigeant de Cyclamen Mr ANTENEN . Les faits portés à notre connaissance , sont le fruit d'une longue enquête d'un journaliste suisse qui a suivi les traces du parcours de ce patron , ainsi que du dossier Citron du Havre en Seine Maritime , qui nous ont révélé que les usines pilotes , les procédés nouveaux , conduisent à de cruelles désillusions causant ruines , pollution , faillites , condamnations judiciaires , des tonnes de déchets à la charge des communes qui en ont héritées , et qui loin d'avoir réalisé une avancée économique , se voient contraintes à payer les errements pour ne pas dire plus , de ce soit disant industriel . D'ailleurs le dossier au sujet de ce projet et qui est consultable à la mairie est plein de lacunes criantes au sujet de sa réalisation du point de vue technique , financier , contrôles sécuritaires , dangers éventuels et nuisances . Ignorer tous ces faits serait coupable Privé de la justice élémentaire au sujet de l'information , on risque de croire que notre avis ne vaut rien et de perdre espoir dans les institutions

Etant d'un âge certain , n'ayant pas toujours été formé aux notions d'environnement , de climat ,

de préservation des espèces , et avec un recul peut être coupable , il nous faut enfin penser à l'héritage que nous désirons laisser à la génération future

A nous donc après concertation de prendre la décision qui convienne en privilégiant : le vivre ensemble , avec le moins de risques possibles et avec bonne conscience , ainsi que d'agir avec bon sens , ne serait ce que du point de vue économique pour reprendre un argument souvent cité

Recevez Monsieur le Préfet mes respectueuses salutations
Jean Brungard



Garanti sans virus. www.avast.com